

Annexe 3

LISTES DES INSPECTEURS A CONTACTER POUR CERTAINS POSTES SPECIFIQUES

POSTES	INSPECTEUR ou INSPECTRICE A CONTACTER
<p>Spécialisé implanté dans un établissement spécialisé</p> <p>Spécialisés non implanté dans un établissement spécialisé en Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire ULIS (école ou collège)</p> <p>En SEGPA</p>	<p>Le responsable de l'établissement demandé et l'IEN ASH</p> <p>I' IEN ASH</p> <p>I' IEN ASH</p>
<p>A l'E.R.E.A. de ST BARTHELEMY D'ANJOU</p>	<p>I'ASH et le directeur de l'EREA</p>
<p>Ecole Fratellini ANGERS Classe CHAM (Chant/Chorale) Ecole Cussonneau ANGERS CHAM (Classe musique) Ecole de St Exupéry CHOLET CHAM (Classe musique)</p>	<p>Angers Est Angers Centre Cholet et Sèvres</p>